

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LEGE CAP FERRET

Année scolaire 2026-2027

Cotisation de 28€ (chèque à l'ordre de « Association Sportive Collège J Cocteau »)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... Père, mère, tuteur, représentant légal

Autorise mon enfantné(e) le.....en **classe**

à participer aux activités de l'Association Sportive du Collège de LEGE CAP FERRET ;

Autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre en cas d'accident toute mesure dictée par l'urgence.

N° de téléphone à contacter en cas d'urgence :

Les parents sont responsables de leurs enfants dès le retour des bus lors des compétitions.

Déclare autoriser (1) l'établissement scolaire (professeur ou intervenant externe) à

- À utiliser les déplacements en minibus lors de compétitions si nécessaire ;
- Photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités UNSS ou Section (vente du calendrier) ;
- Reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : papier, site internet de l'établissement, articles de presse...

(1) Rayer en cas de refus d'autorisation

Fait à.....le

Signature :

A remplir et signer par l'élève

CODE DU SPORTIF ELEVE

En m'inscrivant à l'Association Sportive et en prenant une licence UNSS, je m'engage à :

- *Jouer loyalement sans violence en restant maître de moi.*
- *Respecter l'arbitre, le juge, en acceptant toutes ses décisions, quelles qu'elles soient.*
- *Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur.*
- *Respecter mes partenaires, en tenant mes engagements de début d'année quant à ma participation.*
- *Respecter les installations et les transports mis à ma disposition.*
- *Respecter ce contrat et représenter le mieux possible mon équipe, mon établissement, ma ville lors de toutes les manifestations sportives.*

Ecrire la mention « lu et approuvé »le.....

Pour information :

les dépenses de notre association sont essentiellement liées à l'achat de licences et au coût des transports vers les lieux de rencontre entre établissements les mercredis après-midi. Nous avons également des frais d'achat de matériel sportif, des frais d'hébergement lors des participations aux championnats de France.

Les recettes proviennent des ventes de licences aux élèves, des aides du FSE du collège et de la mairie de Lège, des ventes de petits pains aux récréations du matin, des ventes de calendriers et des dons (notre association est reconnue d'utilité publique) de particuliers ou d'entreprises.

Concernant ce dernier point, si vous souhaitez cette année faire un don à l'AS du collège nous vous fournirons en retour un exemplaire cerfa qui vous donne droit à une réduction d'impôts de 60%. Vous pouvez l'adresser directement au secrétariat du collège ou bien le confier à votre enfant qui le donnera à son professeur d'EPS.

Nos dépenses ont été importantes l'année dernière avec la participation des enfants à 3 championnats de France, qui ont obtenu de beaux résultats que vous pourrez retrouver sur le site du collège.

Sachant compter sur votre générosité, nous vous souhaitons une très belle année scolaire et sportive.

L'équipe des enseignants d'EPS